



FRANCE

Les inspecteurs vétérinaires toujours en sous-effectif

— Le 22 août, les exploitations d'un éleveur de canards, dont un site a été dénoncé comme «*insalubre*» par l'association L214, ont été fermées.

— Qu'une telle exploitation ait pu échapper aux contrôles interroge sur les conditions de travail des inspecteurs vétérinaires.

«*Comment se fait-il que les services vétérinaires n'aient pas eu vent de cette situation ?*» Jean-Paul Dubroca élève dans les Landes, depuis vingt ans, 36 000 canards par an et il exprime la stupéfaction générale après la révélation le 20 août, par l'association L214, de l'extrême insalubrité d'un élevage de canards à Lichos (Pyrénées-Atlantiques). Deux jours après, les préfectures du département ainsi que celle des Landes ont ordonné la fermeture de l'ensemble des élevages du même exploitant.

Pourtant, depuis 2015 en France, après l'épidémie de grippe aviaire, tous les élevages de palmipèdes font chaque année l'objet d'une visite sanitaire. «*À cette occasion, l'inspecteur assermenté, un vétérinaire ou un technicien vétérinaire, examine à la fois les conditions sanitaires (état de santé globale, nourriture et abreuvement, absence de blessure) et les conditions de bien-être animal (surface, litière, évacuation des*

excréments)», indique Jean-Luc Angot, chef des inspecteurs de la santé publique vétérinaire au ministère de l'agriculture. Ceux-ci sont également chargés d'inspecter les denrées alimentaires (abattoirs, industrie alimentaire, distribution).

«*À la suite de la visite sanitaire, le vétérinaire ou le technicien dresse un rapport et signale toute maltraitance ou problème sanitaire grave*, ajoute Jean-Pierre Kieffer, vétérinaire, président de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (Oaba). *C'est au vu du rapport du vétérinaire et l'avis de sa hiérarchie que le préfet décide de fermer un élevage.*» Ainsi en 2019, le ministère a réalisé 13 700 inspections d'élevages et d'abattoirs. Parmi eux, 3 000 élevages de palmipèdes, surtout dans le Sud-Ouest.

Alors, comment expliquer qu'un tel élevage ait pu passer dans les mailles du filet? À cause du manque de moyens humains avancent d'une seule voix éleveurs

vertueux, vétérinaires et associations. «*Actuellement les services vétérinaires regroupent 4 500 personnes dont 940 vétérinaires, 2 700 techniciens vétérinaires (santé, bien-être et alimentation) et des personnels administratifs*», précise Jean-Luc Angot. Pour les inspections, il est aussi fait appel à environ 700 «*vétérinaires praticiens*».

Dans le cadre de la réduction d'effectifs mise en place avec la Réforme générale des politiques publiques, le nombre d'inspecteurs vétérinaires a nettement diminué, même si, rappelle Jean-Luc Angot, «*à la suite du scandale des abattoirs en 2016, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll a créé 180 postes de vétérinaires inspecteurs en trois ans*». Mais pour Jean-Pierre Kieffer, c'est encore 1 000 vétérinaires inspecteurs (500 équivalents temps plein) qui manquent aujourd'hui: «*Il faut absolument que les inspections vétérinaires progressent en matière d'abattoirs, de transports et d'élevages pour éviter*



des situations comme celle-ci, fort heureusement exceptionnelles. »

Cela passe aussi par l'augmentation des diplômés de l'École nationale des services vétérinaires de Marcy-l'Étoile (Rhône), pour les vétérinaires inspecteurs, et de l'Institut de formation du ministère de l'agriculture (Infoma) près de Lyon, pour les techniciens vétérinaires. Une évolution déjà en cours selon Jean-Luc Angot, qui se félicite : *« Nous avons de plus en plus de jeunes candidats, ayant un sens du service public, soucieux du bien-être animal et de la santé publique globale, regroupant l'animal et l'homme, telle qu'elle est aujourd'hui promue par l'OMS. »*

Denis Sergent

Depuis 2015 en France, après l'épidémie de grippe aviaire, tous les élevages de palmipèdes font chaque année l'objet d'une visite sanitaire.